



CONSEIL D'ECOLE - 21 janvier 2016

Sont présents:

M. Denis BITTMANN, Proviseur

Mme Roxane BERKOWICZ, Conseillère principale d'éducation

Enseignants

Mme Carine KOSKAS, enseignante GS ; Mme Monique MAARECK, enseignante CP ; Mme Céline SADOUN, enseignante CE2 ; Mme Agathe BRILLET, enseignante CM1 ; Mme Myriam LASCAR, enseignante CM1 ; Mme Sandra LAST, enseignante CM2 ;

Parents d'élèves :

M Franck BERRUYER, MS/GS ; Mme Valérie ZANGARI, CE1 ; Mme GHELEW VESCO Nathalie, CM1 ; Mme Véronique TRUFFAUT, CM2

Excusés :

M. Augustin FAVEREAU, COCAC

M. Francis ARROUES, Gestionnaire

Mme Jessica Marciano, enseignante TPS, PS

Mme Sophie GOLDENBERG enseignante PS/MS et MS/GS

Mme Natahlie MELLOUL, enseignante CE1

Mme Claire SAFAR, GS

Absents :

M Samer MISHRIKI, CP

Mme Raeda RICHARDS, CE2

Mme Caroline SWINNEN, CE2

Mme Iona QASSISSIE, CM1

La séance débute à 14h40

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour, qui est adopté à l'unanimité.

1. Désignation du secrétaire de séance

Agathe BRILLET, enseignante de CM1 est désignée secrétaire de séance.

2. Installation du Conseil d'Ecole

3. Fonctionnement du Conseil d'Ecole

4. Bilan de la rentrée scolaire

5. Projet d'Etablissement

6. Sécurité

Questions diverses

2) Installation du Conseil d'école

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- l'ensemble des enseignants de l'école,

- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),

Le chef d'établissement informe les membres du conseil de la situation particulière dans laquelle se trouve ce conseil cette année.

Le président peut inviter, après avis du conseil, toute personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour. (Représentant du poste diplomatique, Inspecteur, Directeur administratif et financier...)

Mr Bittmann demande aux membres de ce Conseil de se présenter, les remercie de leur présence.

3) Fonctionnement du Conseil d'école

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

Il établit et vote le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil **est consulté pour avis** sur :

- Les structures pédagogiques
- L'organisation du temps et du calendrier scolaires
- Le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré
- Les actions particulières permettant une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école,
- des conditions d'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers
- les projets d'organisation des classes de découverte
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques
- Les questions relatives à l'accueil et à l'information des parents d'élèves

Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

Le proviseur explique ensuite l'ensemble des instances de l'établissement : Conseil d'établissement, comité de gestion, Assemblée générale

4) Bilan de la rentrée scolaire

Nous n'allons pas refaire un bilan en janvier, le proviseur donne l'état des effectifs à la rentrée de janvier 2016 :

EFFECTIFS DU LFJ

	EFFECTIFS au 06/01/2016
TPS PS	21
PS MS	17
MS GS	23
GS	27
Total mat	88
Moyenne / classe	22

CP	25
CE1	27
CE2	21
CM1	25
CM2	13
Total élém	111
Moyenne / classe	21,8
Total Primaire	199
Moyenne / classe	22,2

TPS	3
PS	32
MS	20
GS	33

5) Projet d'établissement et projet d'école

Le proviseur rappelle les axes du projet d'établissement définis par l'équipe pédagogique. Validation effectuée à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

Rappel des différents conseils (réunions de travail des enseignants :

- conseils des maîtres et de cycles (1 par mois)
- Conseil école / collège (nouveau) : l'objectif de ce conseil est d'assurer la cohérence, la coordination entre l'école primaire et le collège. Tous les enseignants du primaire sont

susceptibles d'y participer mais pour cette année le proviseur a choisi de faire travailler les enseignants de CM1, CM2 et les professeurs de 6ème pour préparer la future mise en place du nouveau cycle 3 (à la rentrée prochaine). Il y a deux conseils par an : un en début d'année pour fixer un programme d'action et un deuxième en fin d'année pour valider le programme d'action.

Le conseil école / collège s'est fixé trois axes de travail :

- construction commune d'une grille de compétences sur le métier d'élève et d'une grille de compétences attendues dans le domaine de la langue française mais qui seraient attendues également dans toutes les autres matières (cette grille concernerait donc aussi tous les enseignants de 6ème.). Ces grilles seront élaborées par les enseignants et validées avec les élèves.
- Projet partagé CM2/6ème en histoire/ géographie qui aboutirait à une production d'écrit, et un projet partagé CM1/6ème en littérature de jeunesse aboutissant lui aussi à une production d'écrit
- Travail d'enseignants visant l'appropriation des nouveaux programmes de 6ème surtout en sciences.

Description de quelques actions du projet d'établissement pour les classes primaires :

- Initiation à l'archéologie (en cours de définition)
- Jardin pédagogique (présenté par Mme Brillet)
- La sécurité routière en maternelle
- Les correspondances scolaires (présenté par Mme Sadoun)
- Des projets de théâtre en GS et CE1
- Le concert de Noël
- La découverte des métiers

- Le parcours des arts
- La découverte du musée de l'Islam (présenté par Mme Maareck)
- Des projets d'éducation à la santé
- La piscine (présentée par Mme Last)
- La journée des sciences à venir
- Castor Informatique
- Journée de la langue arabe (présenté par Mme Melloul)
- Journée de la francophonie (20/3)
- Journée de la langue anglaise
- Albums lus
- La course aux nombres

9) Sécurité

M Le Proviseur rend compte des exercices d'évacuation et de confinement qui se sont déroulés les 23/11 (évacuation) et 10/12 (confinement).

L'exercice d'évacuation s'est bien passé pour l'école primaire, évacuation entre 2' et 2'20, et règles et calme respectés

Pour l'exercice de confinement ce fut un peu plus compliqué (3'30 pour les classes de l'élémentaire) cette procédure est à retravailler. Un exercice par trimestre est obligatoire pour chacune des procédures.

A la question posée par Monsieur Franck Berruyer sur les éventuelles mesures supplémentaires de sécurité prises suite aux événements récents à Paris, Monsieur Bittmann a précisé que :

- un point hebdomadaire est fait avec l'officier de sécurité du Consulat Général Madame Minh-Di Tang
- chaque sortie scolaire est soumise à l'avis du même officier
- la procédure de sas d'entrée coté Haneviim est rodée (deux portes ne peuvent être ouvertes simultanément) ou bien 2 adultes y sont postés aux heures d'ouverture du matin.

Questions diverses

- Visite de l'Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur Philippe Kerebel, IEN en responsabilité de la pédagogie pour le 1er degré, basé à Rome, sera dans notre établissement les 27 et 28 janvier.
Il rencontrera les parents le jeudi 27 janvier à 17h.
- Le poids des cartables
Question posée par Madame Valérie Zangari, sur le poids excessif des cartables dans les petites classes. L'idée d'accompagner l'autonomisation des élèves sur la gestion des sacs est soulevée. La question est retenue et portée à l'ordre du jour du prochain conseil des maîtres.
- Les rencontres des parents avec les professeurs
En dehors de la réunion de rentrée, il n'y a pas de rencontre prévue au niveau du primaire. Chaque enseignante prévoit selon les nécessités de sa classe les réunions dans l'année. En revanche des rencontres individuelles sur rendez-vous sont toujours possibles.

La séance est levée à 16h00

Le secrétaire de séance :

Le Proviseur :

M. Denis Bittmann